

Enseignant MATHÉMATIQUES-SCIENCES (9 heures)
au Centre de détention de Mauzac (24)

Le Centre de détention de Mauzac est un établissement pénitentiaire pour peines qui accueille des détenus condamnés hommes.

L'enseignant accomplit son service dans des locaux propres à l'Unité Locale d'Enseignement (ULE) du Centre de détention de Mauzac.

Missions de l'enseignant

L'enseignant effectue son service :

- dans le respect des articles
 - ✓ de la **convention du 15/10/19** et de la **circulaire n° 2020-057 du 09/03/20** signées conjointement par le Garde des Sceaux, ministre de la justice et le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse
 - ✓ de la **convention régionale du 08/07/21** signée conjointement par les rectrices des académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers et par la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux
- en référence aux programmes de l'Éducation nationale
- selon les modalités organisationnelles de l'ULE validées par l'Unité Pédagogique Régionale (UPR).

L'enseignant travaille en étroite collaboration avec ses collègues, l'équipe étant en lien direct et permanent avec le Responsable Local de l'Enseignement (RLE). Il établit le projet pédagogique ainsi que le cadre de fonctionnement validés par la proviseure-directrice de l'UPR qui dirige l'enseignement dans l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Nouvelle Aquitaine.

En détention tous les enseignants participent à la réalisation de tout ou partie des missions suivantes :

- prendre en charge les détenus dès leur arrivée afin d'élaborer en équipe un bilan
- assurer un enseignement auprès de détenus pour lesquels il a été établi un projet pédagogique individualisé
- participer aux réunions de synthèse animées par le RLE en vue de l'organisation, de la mise en œuvre des projets individuels des détenus, ...
- contribuer à la préparation des examens de tous niveaux et assurer des surveillances d'épreuves.

L'équipe est actuellement composée de 2 enseignants du premier degré. Ce recrutement d'un enseignant du second degré s'inscrit dans l'objectif de la complémentarité et de l'élargissement de l'offre d'enseignement afin de mieux répondre aux besoins. Cette expertise du second degré aidera à porter collectivement un regard sur les besoins des élèves pour viser leurs projets professionnels et à prendre en charge les préparations et passations d'épreuves en CCF et des validations de blocs de compétences.

Les élèves accueillis relèvent de tous niveaux, de l'apprentissage de la langue française jusqu'à l'enseignement supérieur et préparent tous types de diplômes. La prise en charge des élèves relevant de FLE, d'alphabétisation ou d'illettrisme relèvent davantage des professeurs du premier degré mais tous les enseignants participent d'une manière ou d'une autre à l'offre pédagogique. De nombreux projets transversaux sont également mis en place en équipe et un travail partenarial est organisé autour de dispositifs d'insertion.

En équipe élargie (équipe permanente et enseignants vacataires), et avec toute l'adaptabilité nécessaire, l'enseignant s'impliquera particulièrement dans la mise en place des diplômes préparés, notamment les CAP.

Conditions et profil du poste

Le candidat doit faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, d'adaptabilité dans la relation avec les collègues et les partenaires, de compétences dans la médiation lui permettant de développer le travail en équipe. Il doit en outre posséder des qualités de rigueur et d'organisation. Une posture adaptée au contexte est attendue en toute circonstance (devoir de réserve, neutralité, loyauté, ...)

Le(la) candidat(e) retenue(e) sera en affectation provisoire au moins la première année. La titularisation ne pourra intervenir qu'après avis favorable de la double hiérarchie (UPR et inspection).

CAPPEI

Pour ailleurs, pour être titularisé sur le poste, l'enseignant devra être obligatoirement titulaire d'un CAPPEI (ou équivalent). Ainsi, les dossiers des candidats déjà détenteurs d'un CAPPEI peuvent être priorités.

Conditions

Merci d'envoyer un CV rédigé et une lettre de motivation aux contacts ci-dessous avant le 28 juin (dernier délai).

Si votre dossier est retenu pour un entretien, vous serez reçu(e) en commission de recrutement par visio le mercredi 3 juillet après-midi.

Contacts possibles en amont de la candidature :

Mr Stéphane BACQUEY - Responsable Local de l'Enseignement rle.cd-mauzac@justice.fr

Mme Marielle JOUDRAIN - Proviseure-directrice de l'UPR de Bordeaux marielle.joudrain@ac-bordeaux.fr

Mr Frédéric GUIRAL – Inspecteur de l'Education nationale Mathématiques Physique Chimie
frederic.guiral@ac-bordeaux.fr